



20/12/2015

Monsieur le Directeur général,
Monsieur le Directeur général adjoint,

Au nom de l'UNIP, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2016. Je souhaite qu'elle vous soit agréable tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

A l'UNIP, nous faisons également un vœu pour l'année 2016 : que les injustices qui touchent le grade d'Inspecteur principal et sur lesquelles nous vous avons alertés soient enfin réparées. En effet, nous sommes attachés au dialogue social et professionnel et nous sommes scandalisés par le piètre traitement qui est fait à notre situation et à nos propositions.

Je vous rappelle que les injustices faites au grade d'Inspecteur principal sont les suivantes :

- les Inspecteurs principaux devenus comptables avant 2012 ont perdu le grade d'IP et ont été déclassés Inspecteurs départementaux, puis IDIV HC.

Ce déclassement a entraîné des préjudices pour certains collègues avant 2014, qui se sont vus primés par des IP plus jeunes. Ces cadres déclassés de façon injuste sont désormais traités depuis 2014 comme les Inspecteurs Principaux ayant conservé leur grade, et cela grâce à la mobilisation de l'UNIP soutenue par les partenaires sociaux.

Cependant, leur problème statutaire n'est toujours pas réglé alors qu'aucune impossibilité juridique ne rendait irréparable cette erreur de l'administration centrale. On nous a aussi opposé pendant une longue période une expertise juridique qui s'est avérée ne pas exister, pour tenter de justifier cette aberration. 2016 doit être l'année de cette réparation.

- nous vous avons aussi souligné que le grade d'Inspecteur principal est le grade qui compte le plus de cadres supérieurs avec 2549 IP, alors que les IDIV HC sont 2136 et les AFIPA sont 1300. C'est en outre un grade qui permet d'accéder aux emplois de commandement.

Or paradoxalement, les Inspecteurs principaux sont fortement défavorisés pour l'accès aux postes C1. Ainsi pour accéder aux postes classés HEA, les IP disposent du quota le plus faible (10 %) qui soit, alors qu'un grade inférieur (IDIV) et moins sélectif se voit attribué un quota de 30% ...

De même pour l'accès aux postes HEB, les IP sont exclus de fait des promotions. Cette situation scandaleuse serait motivée par une pseudo-photo de 2008, devenue totalement incohérente avec la DGFIP d'aujourd'hui.

Nous ne pouvons ni accepter cette situation aberrante, ni admettre une pseudo-explication tendancieuse. D'ailleurs, la Direction générale s'était engagée sur le caractère provisoire des quotas des postes comptables. Il est temps que cette promesse soit tenue.

2016 doit donc être l'année de retour à une juste répartition et équilibre des quotas - selon la logique de grade - qui prenne enfin en compte les Inspecteurs principaux.

Ainsi, les quotas des accès aux postes HEA (comptables et administratifs) doivent être revus en ce sens. De même que les Inspecteurs principaux doivent avoir accès aux nominations AFIP à titre personnel.

Nous pourrions vous détailler d'autres motifs de mécontentement ou d'inquiétude mais à l'occasion de ces vœux, nous voulions insister sur l'urgence de résoudre ces trois injustices : le sort des comptables ayant perdu le grade d'IP et la remise à niveau des quotas, ainsi que l'accès aux nominations AFIP à titre personnel.

Car ces points sont un condensé du traitement inéquitable subi par les Inspecteurs principaux. Nous interviendrons prochainement à nouveau auprès de vous pour développer nos demandes.

Tous les membres du Bureau de l'UNIP se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et à vos équipes une bonne année 2016.

Je vous prie de croire, Messieurs le Directeur général et le Directeur général adjoint, à mon profond respect.

Daniel ANDRE
Président de l'UNIP